

Résolution présentée par la délégation de la

République lettone

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La régulation de l'alcoolisme qui cause la dépression

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le taux de mortalité élevé en Lettonie, qui est de 14,3/1000 habitants, et le taux de suicide, neuvième au rang mondial, qui est de 42,9/100000 habitants,

Rappelant la dépression globale engendrée par l'occupation de l'ex-URSS et son influence, mais aussi que 4,9% du salaire des lettons est dépensé en alcool (qui consomment 12,3L d'alcool pur par an par personne, en comparaison des 6,18L d'alcool par personne au niveau mondial),

Préoccupée par le taux d'accidents routiers liés à la consommation d'alcool (69% plus haut que la moyenne européenne), et le nombre de fumeurs, qui représentent 29% de la population,

Constatant que ces problèmes sont généralement présents chez les hommes, les jeunes et se retrouvent dans beaucoup d'autres pays partout dans le monde (l'alcool est la cause de 7% des maladies et des décès en Europe, qui est le continent en consommant le plus),

Propose que les écoles aident les jeunes à l'aide de consultations psychologiques obligatoires afin d'améliorer leur condition mentale;

de sensibiliser les jeunes aux conséquences de la consommation d'alcool durant leur scolarité;

de rendre les activités extra-scolaires plus accessibles afin que les jeunes puissent se concentrer sur d'autres éléments;

de diminuer le taux d'alcool autorisé pour les conducteurs novices, qui est actuellement de 0,2 g en Lettonie ;

d'augmenter la taxe sur l'alcool dans les autres pays;

d'implémenter des fonds afin que l'argent soit distribué équitablement à tous les pays ayant des difficultés avec l'alcool pour qu'ils puissent aussi bénéficier d'interventions de psychologues dans le cadre scolaire.

Le texte français fait foi